



Département du Haut-Rhin

**Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus :**
19

Conseillers en fonction :
19

Conseillers présents :
14

Conseillers absents :
5

Procès-verbal des délibérations du Conseil municipal

Séance du 06 mai 2015

Sous la présidence de Madame Annick LUTENBACHER, Maire.

Présents : Madame Annick LUTENBACHER, Maire, Messieurs Jean-Pierre KOHLER, Michel BRUNN, Madame Sylvette GODIER, Adjoint, Mademoiselle Stéphanie BOBENRIETH, Monsieur Freddy GILCK, Mademoiselle Cindy HELL, Monsieur Marc HOFFER, Madame Michèle JAEGER, Messieurs Michaël LAMY, Claude SCHOEFFEL Franck SCHUBERT, Jean-Jacques SITTER, Madame Esther SZTAJNERT, Conseillers Municipaux

Absents excusés : Madame Aline BALLY (procuration donnée à Monsieur Marc HOFFER), Madame Valérie GRUNENWALD (procuration donnée à Madame Sylvette GODIER), Monsieur Jean-Marc HALLER (procuration donnée à Monsieur Freddy GILCK), Madame Laurence HALLER (procuration donnée à Monsieur Michel BRUNN), Madame Nadine SPETZ

Secrétaire de séance : Madame Esther SZTAJNERT assistée de Monsieur Philippe MACIAS, Secrétaire général

AL/PM/MK

La séance est ouverte à 20 heures. Madame Annick LUTENBACHER, Maire, salue les personnes présentes et excuse celles empêchées d'assister à la séance.

N° 1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES 27 MARS ET 10 AVRIL 2015

Les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal en date des 27 mars et 10 avril 2015 dont copies conformes ont été envoyées à chaque conseiller sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés, sans modification.

N° 2. RAPPORT DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Charte de l' élu local

Madame le Maire rappelle que la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat complète le statut de l' élu, c'est-à-dire l'ensemble des garanties qui entourent l'exercice d'un mandat local que ce soit au cours de l'exercice du mandat ou à son issue.

La loi institue une charte de l' élu local ayant pour but de regrouper des principes déontologiques et des règles comportementales attachés à la qualité de l' élu. La charte rappelle à l' élu qu'il doit notamment agir avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité ou encore participer avec assiduité aux réunions du Conseil Municipal.

Madame le Maire donne lecture de la charte et en remet une copie à chaque conseiller(ère) municipal(e).

Rentrée scolaire 2015-2016

Par courrier du 17 avril 2015, l'Inspection d'Académie informe de la fermeture de la 4^{ème} classe en élémentaire à la rentrée prochaine.

Sapeurs-pompiers

Madame le Maire évoque la baisse des effectifs au sein du CPI Chauvelin. Elle annonce également le passage de commandement à venir au sein de ce même CPI.

Monsieur Jean-Pierre KOHLER, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Technique et Entretien du Patrimoine

Monsieur KOHLER évoque :

- La campagne Haut-Rhin Propre du 18 avril 2015
- La livraison du véhicule VW/CADDY neuf le 21 avril
- Les travaux d'enfouissement de câblage alimentation éclairage public sortie du village + l'aménagement piétonnier des trottoirs côté Striebel/John
- La préparation du cimetière pour l'inauguration du carré militaire
- La commission Eau et Assainissement à la CCVSA : en vue du changement du traitement de l'eau potable par UV, la refonte du schéma directeur d'exploitation du captage d'eau est nécessaire. Actuellement, 74 sources captées existent sur le territoire de la CCVSA. De nombreux captages sont soit en mauvais état soit présentent un taux de turbidité important et non compatible. Toutes les sources sont répertoriées et analysées et il est envisagé la suppression d'environ 50 % de ces sources mais qui resteront mobilisables en cas de besoin jusqu'à 4 années après leur non utilisation.

Monsieur Michel BRUNN, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Environnement et Urbanisme

Monsieur BRUNN signale que les travaux de réfection du chemin du Siebach ont débuté. Il rend compte des réunions auxquelles il a assisté en qualité de vice-président des communes forestières d'Alsace avec pour thème le futur contrat de plan Etat-ONF. Il informe sur l'avancée de la réalisation du PLUi avec la présentation des règlements des différents zonages et donne connaissance des derniers dossiers de permis de construire déposés en mairie.

Madame Sylvette GODIER, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Services à la Population

Madame GODIER signale qu'elle a assisté à une réunion à Wittenheim sur le thème des Communes Nouvelles et à l'inauguration du Marché des Potiers au Pavillon des Créateurs.
Dossiers en cours : stade multisports, sortie des aînés,...

N° 3. DEMANDE DE SUBVENTION : ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU PAVILLON DES CREATEURS

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande de subvention de l'Association pour la Promotion du Pavillon des Créateurs de Felling. Le Conseil Municipal tient, par cette action, à soutenir cette association dans l'organisation de différentes manifestations, à savoir « La Fête du Printemps », « Le Marché des Potiers », « Les Journées du Fait-Main », « Autour du Tricot », « Puces des Couturières » et les 2 marchés de Noël.
La subvention votée à l'unanimité est de 150 €.
Les crédits figurent à l'article 6574 du BP M14 – 2015.

N° 4. PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES BATIMENTS PUBLICS ET POLE D'EQUIPEMENT

Madame le Maire rapporte le contenu de la réunion qui s'est tenue lundi 04 mai en mairie avec Monsieur RIBER, architecte d'AJEANCE, cabinet en charge de la mission de maîtrise d'œuvre pour le programme de requalification des bâtiments publics et pôle d'équipement.
A l'aide d'un diaporama, Madame LUTENBACHER présente 3 versions (plans de masse et esquisses) issues des discussions de la réunion précitée concernant plus particulièrement le projet d'agrandissement de la mairie ainsi que le profil et l'implantation des futurs ateliers.
Après avoir entendu les commentaires du cabinet d'architecte rapportés par Madame le Maire et les Adjointes, le Conseil Municipal, après débat, opte favorablement pour la version n° 3, c'est-à-dire

« l'extension du bâtiment actuel de la mairie dans un nouveau gabarit ». Schématiquement, il s'agit de suppression d'espaces non affectés et coûteux d'une partie du 1^{er} étage de la mairie sur lesquels il faudrait prévoir des travaux. Une dimension symbolique retrouvée pour la nouvelle cohérence : un bâtiment historique + une seule extension.

Madame le Maire acte ce choix.

N° 5. COMMUNE NOUVELLE : INFORMATION

Madame le Maire projette un diaporama de l'Association des Maires et des Présidents de Communautés de France intitulé « Les Communes Nouvelles » expliquant entre autres les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement d'une commune nouvelle.

La Commune Nouvelle est une commune, collectivité territoriale pleine et entière qui dispose des mêmes droits et obligations en termes de services publics mais dont le fonctionnement et l'organisation sont adaptés à l'existence de communes fondatrices – historiques (communes déléguées).

Elle dispose d'une compétence générale comme toutes les communes et bénéficie d'une fiscalité directe locale (4 taxes).

En conclusion du débat qui a suivi, le Conseil Municipal reste dans une position de prudence et considère que l'information des habitants est l'un des socles de la réussite d'une démarche de création d'une commune nouvelle et que le délai du 1^{er} janvier 2016 apparaît irréaliste pour mener une réflexion approfondie et concertée.

N° 6. DIVERS ET COMMUNICATIONS

Adhésion à l'Association des Amis du Mémorial d'Alsace Moselle

Aucune suite n'est donnée.

Rapport d'activités 2014 de la Brigade Verte

Diffusion faite à l'ensemble du Conseil Municipal

Monsieur Freddy GILCK, Conseiller Municipal, apporte quelques informations de l'Assemblée Générale de l'Association des Jardins de Wesserling.

La séance est close à 22 h 40.